



Association  
Internationale  
Francophone des  
Intervenants auprès des  
familles séparées

AIFI



## LE COACHING COPARENTAL : UNE APPROCHE POUR LES PARENTS SÉPARÉS EN CONFLIT ET LEURS ENFANTS

### ÉTAT DES LIEUX DE SON DÉVELOPPEMENT ET OPPORTUNITÉ POUR LES PROFESSIONNELS ET LES FAMILLES

Conférence /débat

Mercredi 30 Novembre 2022

En distanciel de 14h00 à 19h00 en France et de 8h00 à 13h00 au Québec

*De plus en plus de familles sont, aujourd'hui, concernées par une séparation parentale dont le conflit s'amplifie dans la durée et s'enkyste. Elles ont pu faire appel à différents professionnels sans, pour autant, voir un apaisement de leur relation.*

*Le coaching coparental est un nouveau mode d'intervention et d'accompagnement développé au cours des dernières années pour faciliter la mise en place d'un jugement ou l'adaptation d'un jugement aux besoins spécifiques et complexes des familles à haut niveau de conflictualité. Il s'agit d'une approche familiale systémique qui peut s'échelonner sur plusieurs mois et qui nécessite une concertation entre tous les acteurs du monde judiciaire et psychosocial.*

*Le coaching coparental peut aider ces parents, en proie à l'intensité aiguë du conflit, à mieux exercer leur coparentalité en prenant en compte les besoins de leurs enfants, leurs attentes réciproques et leurs compétences.*

*Ce soutien est mis à disposition de parents séparés et de leurs enfants comme un espace de parole protégé et bienveillant. Le coach, professionnel formé à cette approche, les accompagne pour qu'ils traversent au mieux cette période difficile et puissent maintenir ou reconstruire des liens. Le coach peut aussi aider les parents à mettre en place le plan parental convenu entre eux, à l'aide d'un médiateur, d'un expert, de leurs avocats ou déterminé par un Tribunal, préciser certaines modalités de leur coparentalité et développer de meilleures attitudes par rapport à l'autre parent et leur enfant.*

*Cette approche qui se diffuse démontre son efficacité et permet d'offrir une réponse d'accompagnement aux familles « enfermées » dans un système conflictuel dont les effets sont délétères pour tous, parents et enfants.*

*Si au Québec le coaching coparental commence à être clairement identifié, il en est encore aux tout premiers balbutiements en France. Il constitue une opportunité pour les parents, les enfants et pour tous les professionnels qui exercent dans le champ du conflit familial afin d'orienter les personnes vers l'accompagnement le plus adéquat.*

*Cette conférence-débat a pour objet de présenter l'expérience de professionnels : magistrat, avocats, médiateurs du Québec et de France mais aussi elle laissera une place à la présentation du contexte social de la séparation et du coaching coparental ainsi qu'aux premiers résultats d'une recherche menée au Québec.*

## OBJECTIFS

À l'issue de la conférence, le stagiaire aura acquis la capacité à :

- Repérer les effets des séparations conflictuelles pour les enfants, pour les parents, pour la Société.
- Découvrir cette nouvelle forme d'accompagnement adaptée aux familles à haut niveau de conflictualité.
- Se familiariser avec le protocole d'intervention socio judiciaire utilisé lors du coaching.



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentations d'expériences ou d'attentes.
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Échanges avec la salle virtuelle.

## CONTENU DE LA CONFÉRENCE

La conférence abordera les aspects suivants :

- Les techniques efficaces de gestion de conflits au cours du processus de coaching.
- Le protocole d'intervention proposé aux intervenants (avocats, magistrats, médiateurs, psychologues).
- L'état des recherches et des connaissances au sujet des familles séparées et recomposées.
- Le rôle du Tribunal pour baliser l'intervention et soutenir le travail du coach.
- Le rôle des partenaires (magistrats, avocats et intervenants psychosociaux) au cours du processus.

## ÉLÉMENTS MATÉRIELS

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire.
- Support au format numérique projeté sur écran.
- Accès à un padlet permettant de consulter et utiliser une banque de données constituée par les supports et/ou documents des intervenants.

## PROGRAMME & INTERVENANTS

- **15 minutes** Ouverture et introduction monsieur Emmanuel BENOIT, directeur consultant (LFSM)
- **30 minutes** Le coaching coparental : à la découverte d'un nouveau mode d'intervention auprès de la famille séparée, **madame Lorraine FILION, Coach, médiatrice familiale et formatrice, coprésidente AIFI (Québec)**
- **30 minutes** Les effets du conflit aigu sur les enfants, **madame Gabrielle DOUIEB, psychologue clinicienne, docteure en Psychologie (LFSM)**
- **15 minutes** Débat avec la salle virtuelle, **modérateur : madame Muriel PICARD BACHELERIE**
- **45 minutes** L'intérêt du coaching coparental pour les Magistrats : **monsieur le juge Jean-François MICHAUD, coordonnateur et responsable de la chambre de famille du district de Terrebonne (Québec) et madame Louise BLUWOL, juge aux affaires familiales au tribunal judiciaire d'Evry (France)**
- **45 minutes** L'intérêt du coaching coparental pour l'avocat en droit de la Famille : **Me Frédérique POIRIER et Me Éric MARQUETTE (Barreau du Québec), Me Sidonie ROUFIAT et Me Cécile BONNET ROUMENS (Barreau de Paris)**
- **15 minutes** Débat avec la salle virtuelle, **modérateur : madame Anne-Marie THERRIEN**

### PAUSE 15 mn

- **30 minutes** Les défis de l'intervention de coaching auprès de parents à haut niveau de conflit en protection de l'enfance, **madame Nathaly ST-ARNAUD, coordonnatrice provinciale du programme socio judiciaire « Une parentalité à construire »**
- **15 minutes** Débat avec la salle virtuelle
- **30 minutes** État de la recherche sur les dispositifs offerts aux familles à haut niveau de conflit, **madame Karine POITRAS** chercheure/psychologue, Université du Québec, Trois-Rivières (Québec)
- **15 minutes** Débat avec la salle virtuelle, **modérateur : madame Muriel PICARD BACHELERIE**
- **15 minutes** Perspectives et conclusion, **madame Lorraine FILION (AIFI), madame Jocelyne DAHAN (LFSM)**

## PUBLIC CIBLÉ

Magistrats, médiateurs, professionnels du champ psychosocial, psychologues, avocats exerçant leurs fonctions auprès des parents séparés en conflit.



## PRÉ-REQUIS

Cette session de formation ne nécessite aucun pré-requis.

## DURÉE ET DATE :

Le mercredi 30 novembre, en distanciel de 14h00 à 19h00 en France et de 8h00 à 13h00 au Québec, soit 5h au total.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### • CANADA

Les inscriptions se font auprès du secrétariat AIFI en remplissant le formulaire en ligne sur le site web : [www.aifi.info](http://www.aifi.info)

Le paiement se fait par virement INTERAC (voir les instructions au formulaire)

Pour les personnes du Canada, si vous avez besoin d'informations supplémentaires contacter le secrétariat de l'AIFI :

<https://www.aifi.info/contact> ou par téléphone contacter **Lorraine Filion au 514-961-8622**

### • EUROPE ET AFRIQUE

Les inscriptions se font auprès de [lfsm@orange.fr](mailto:lfsm@orange.fr) à l'attention d'Aïsha DADACHE.

Les fiches d'inscription sont aussi disponibles sur le site de la LFSM, sur le Padlet (lien internet) « Votre formation en pratique » : <https://padlet.com/Liguefsm/3wbfdas1rdm8npck>

Le paiement se fait par virement ou chèque bancaire. Les coordonnées bancaires de la LFSM sont insérées dans le bulletin d'inscription.

Pour les personnes d'Europe et d'Afrique, si vous avez besoin d'informations supplémentaires contacter le secrétariat de la LFSM : [pole.formation@lfsm.org](mailto:pole.formation@lfsm.org) ou : 33 1 42 66 20 70.

## COÛT

Le coût de cette conférence est de :

- 40€ pour les professionnels de l'Europe ou de l'Afrique, membres AIFI
- 50€ pour les professionnels de l'Europe ou de l'Afrique non membres AIFI

### Et :

- 52\$ pour les professionnels membres AIFI provenant du Canada
- 78\$ pour les professionnels non membres AIFI provenant du Canada

## ÉVALUATION & VALIDATION

Une convention de formation avec l'employeur ou le participant est adressée après retour de la fiche d'inscription.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (5h00) sera délivrée à l'issue de la session en regard des fiches d'émargement.

À l'issue de la conférence une évaluation, un questionnaire de satisfaction sera adressé à chaque participant.

La synthèse est adressée à chaque participant, aux formateurs et aux employeurs.

**Si vous êtes concerné par une situation de handicap, prenez attache avec notre référente :**

**Aïsha DADACHE [lfsm@orange.fr](mailto:lfsm@orange.fr) ou 01 42 66 20 70**



## FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ATTENTION DES PARTICIPANTS D'EUROPE & D'AFRIQUE

Organisme de formation n° 11 75 020 58 75

- ▶ **Intitulé de la session de formation :**
- ▶ **Intitulé de la conférence :** Le coaching coparental : une approche pour leurs parents séparés en conflit et leurs enfants »
- ▶ **Intitulé de la journée d'étude :**
- ▶ **Intitulé du colloque :**

**Dates :** Mercredi 30 Novembre 2022 de 13h à 19h à distance.

Une convention de formation vous sera adressée dès la confirmation de votre inscription.

### PARTICIPANT

Mme       M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Si vous exercez en secteur libéral, indiquez votre numéro Siret :

Tél. :

E-mail\* :

*\*Obligatoire : les convocations sont envoyées par e-mail exclusivement*

Adresse postale\* :

Code postal :

Ville :

*\* Adresse à laquelle vous souhaitez recevoir un éventuel courrier*

**J'autorise la LFSM à utiliser mon adresse courriel pour recevoir les informations concernant ses activités :**

OUI

NON



## EMPLOYEUR

Nom de l'organisme :

Nom, prénom et fonction de la personne habilitée à signer la convention de formation :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Tél. :

E-mail :

Coordonnées du service comptable :

## Date d'inscription et Signature

*Merci de bien vouloir envoyer votre demande d'inscription dans les meilleurs délais a minima une semaine avant la date de la conférence.*

*Votre fiche d'inscription doit être accompagnée d'un chèque du montant de la participation libellé à l'ordre de la Ligue Française pour la Santé Mentale par courrier au Pôle Formation/LFSM., 11, rue Tronchet, 75008 Paris, ou par mail [pole.formation@lfsm.fr](mailto:pole.formation@lfsm.fr)*

*Ou par virement bancaire : IBAN : FR7630076020195235130020093*

**NE PAS OUBLIER DE REMPLIR CETTE PARTIE DE LA FICHE D'INSCRIPTION. MERCI !**

Mon activité professionnelle actuelle :

---

---

---

---

---

---

---

---



Ma connaissance de la thématique abordée lors de la session de formation :

---

---

---

---

---

---

---

---

Mes attentes pour cette session de formation

---

---

---

---

---

---

---

---

Je confirme avoir pris connaissance « du Livret d'accueil du stagiaire » et du « Règlement intérieur de la LFSM ».

Si vous êtes concerné par une situation de mobilité réduite, l'accès à nos différents sites de formation est possible. Pour toute situation nécessitant un aménagement des conditions de formation, veuillez au préalable prendre contact avec notre référente handicap, Mme Aïscha DADACHE au 01 42 66 20 70.

Nom et prénom Date  
et signature

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce document.  
Ces éléments seront transmis au formateur.

La LFSM.